ÉGALITÉ. LIBERTÉ.

PROCLAMATION.

LES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE,

Envoyés par la Convention Nationale à l'Armée des Alpes,

A LEURS CONCITOYENS.

*F*RANÇOIS,

UN de ces événements qui fixent le ſort des Nations & les regards de la poſtérité, & qui vient de ſe paſſer à Paris, doit être l'objet de vos plus ſérieuſes méditations.

Le moment eſt venu de faire triompher la Liberté & les droits du Peuple, ou de les anéantir. Notre ſort eſt dans nos mains.

Les eſclaves des Deſpotes ont eſſayé vainement de nous envahir; en vain des Généraux perfides, des

Miniſtres corrompus, ont tenté d'épuiſer nos reſſources & notre courage. Les François, ſupérieurs à tant d'événements déſaſtreux, ne comptent leurs dangers que pour les braver avec plus d'énergie.

Mais ce qui a perdu toutes les révolutions ; ce qui ſeul peut ſervir utilement les ennemis de la République, ce ſeroit nos diviſions ; les agents de Pitt & de Cobourg, les amis de la Fayette & de Dumouriez, n'ont que trop efficacement médité, ſuivi, conſommé ce ſyſtême exécrable de diſſention intérieure & de véritable déſorganiſation.

A peine, le 10 Août, le Peuple eut-il renverſé le Trône & la Royauté, que l'intrigue s'eſt reſſaiſie des mêmes armes que la Cour avoit vu briſer dans ſes mains ; les Ariſtocrates, les Royaliſtes, un inſtant diſperſés, ne tarderent pas à profiter de la ſécurité du Peuple, toujours trop confiant après la victoire. Ils ſentirent bien que ſi le Trône, renverſé avec effort, ceſſoit d'être pour eux un point apparent de ralliement, le Peuple n'ayant plus cet objet continuel d'inquiétude pour but de ſes penſées, ſeroit plus facile à tromper ; c'eſt ſur ce principe qu'ils ont bâti leur nouveau ſyſtême. Effaçons, ont dit ces hommes pervers & froids calculateurs de la miſere publique, toutes les traces oſtenſibles, toutes les nuances de l'Ariſtocratie ; montrons-nous Républicains ; emparons-nous de l'ouvrage que les Patriotes ont conſtruit avec tant de peine & de courage ; déclarons-nous-en les plus zélés défenſeurs, & ne confions déſormais nos intérêts ſecrets qu'à la calomnie. Voilà, CITOYENS, le poiſon dont la diſcorde, armée de tous ſes ſerpents, infecte, depuis ſix mois, notre atmoſphere ; voilà le ſyſtême qui, ſi vous ne vous arrêtez pas au bord du précipice où l'on vous entraîne, va jeter ſur la liberté un crêpe funebre, & fonder, ſur des monceaux de cadavres, le plus affreux deſpotiſme. Mais non, François, vous ne périrez pas, car vous voulez la Liberté ; & pour étouffer tant de complots, il vous ſuffit de comparer les hommes & les événements.

Quels ſont ceux que l'on dénonce à l'opinion, & quels ſont leurs dénonciateurs ?

Ceux que l'on dénonce comme anarchiſtes, déſorganiſateurs, &c. ſont les mêmes qu'avant le 10 Août on appeloit *Jacobins*, *Factieux*, *Sans-culottes*, *Républicains*, tous termes alors de proſcription ; ce ſont les mêmes que la Cour & la Fayette pourſuivoient ſous les noms les plus chimériques ; ce ſont des hommes qui, toujours en minorité, mais ſoutenus par la force des principes, le témoignage de leur conſcience & le bon eſprit du peuple, ont, depuis 1789, défendu ſes droits & uniquement ſes droits, déjoué toutes les intrigues, briſé toutes les coalitions, atterré le Deſpotiſme ; ce ſont des hommes qui ont montré un tel dévouement à la liberté, que ſi elle ne triomphe pas dans tout ſon éclat, ils ſont proſcrits par-tout, & il n'exiſte pas, dans les quatre parties du monde, une pierre où ils pourroient, en ſécurité, repoſer leur tête ; enfin, ce ſont des hommes contre leſquels Joſeph II, Roi de Hongrie, diſoit qu'il s'armoit ; des hommes que tous les Deſpotes de l'Europe traitent de *Régicides*, que Dumouriez, qui vouloit raſſembler les débris du Trône, venoit combattre, en reſpectant ce qu'il appeloit *la partie ſaine de l'Aſſemblée*.

Et vous ſeriez dupes, Français, de tant de pieges groſſiers ! Non ; vous n'avez pas fait tant d'efforts pour en perdre le fruit ſous le joug d'une baſſe intrigue. Prenez garde, Citoyens, qu'il ne s'agit pas ici de quelques individus qui, par leurs exagérations, ont fourni des armes à la malveillance ; il s'agit de vous tous ; il s'agit de la proſcription de tous les vrais patriotes ; il s'agit de la mort de la liberté, & c'eſt au nom de cette liberté qu'on veut faire égorger, de vos propres mains, ſes plus zélés défenſeurs. Les ariſtocrates ſavent bien que la cocarde blanche eſt un ſigne d'horreur, & qui n'eſt pas méconnoiſſable ; mais, de même que les pirates, ils arborent le pavillon de la nation qu'ils attaquent ;

& c'eſt au nom ſacré de la République, c'eſt le drapeau tricolore à la main, qu'ils font la contre-révolution.

Et en effet, qui diſtinguez-vous parmi ces prétendus Républicains, éternels perſécuteurs des véritables patriotes ?

N'y comptez-vous pas parmi quelques hommes de bonne foi, mais égarés, tous les ariſtocrates du temps paſſé, tous les royaliſtes du 20 juin, tous les feuillants de la République ? Doutez-vous qu'il s'y trouve des intrigants, qui n'ont eu l'air de ſervir la révolution que pour ſe rendre plus recommandables, & pour travailler enſuite avec plus de ſuccès à leur intérêt perſonnel ? Doutez-vous qu'il y ait des hommes achetés pour ſervir la cauſe du Deſpotiſme ? Eh ! qui donc les Puiſſances étrangeres ont-elles intérêt de corrompre, ſi ce ne ſont ceux qui voudroient compoſer avec elles, qui ont voulu ſauver la Royauté & qui tenteroient de la rétablir ?

François, nous ne nous permettrons pas de faire ici aucune application, le temps pourra dévoiler d'effroyables ſecrets ; mais nous vous devons compte des événements qui viennent de ſe paſſer, & nous n'en altérerons ni la vérité ni la ſimplicité.

A l'aurore de la révolution, l'Aſſemblée Nationale n'avoit que deux partis, les ariſtocrates & le parti du Peuple ; le Peuple ſe montra, & l'ariſtocratie fut vaincue ; dans ce naufrage, les uns fuirent à Coblentz, les autres ſe racrocherent au timon de la royauté ; bientôt la cour eut l'art de ſe ſervir de tant de débris pour accroître ſa puiſſance ; elle détacha du parti du Peuple ceux qui s'étoient montrés les plus chauds pour ſa cauſe : nous eûmes les déſaſtres de Nancy, ceux du Champ-de-Mars, & l'exécrable réviſion de la Conſtitution.

Le Corps Légiſlatif ne vit plus dans ſon ſein d'ariſtocrates proprement dits, mais il n'y eut pas

moins trois partis ; celui de la Cour, qu'on appeloit le côté droit ; celui du Peuple, qu'on appeloit la Montagne, & une coalition d'hommes éclairés, mais ambitieux, dévorés de la ſoif de dominer, couverts du manteau du patriotiſme, qui, tantôt adroits courtiſans & tantôt démagogues, faiſant pencher la balance à leur gré dans les délibérations de la Repréſentation Nationale, influençoient le Miniſtère, les Généraux, la Cour, le Peuple lui-même, & tenoient effectivement les rênes d'un Gouvernement, qui, par ſes intrigues & ſes trahiſons, tendoit à ſa diſſolution. La Convention Nationale, placée rapidement & par la force des choſes, ſur les débris de la Royauté, fut un inſtant l'eſpoir de la France ; mais compoſée d'anciens Conſtituants qui chériſſoient leur premier ouvrage ; de tous ceux qui avoient gouverné le timon de la Légiſlature précédente, & de nouveaux membres purs, étrangers aux ſourdes intrigues, mais ſuſceptibles de préventions, elle devoit être le jouet de toutes les paſſions, de toutes les cabales, de toutes les opinions ; & le mot de République retentiſſant dans toutes les bouches, n'étoit encore qu'un principe neuf pour tous les eſprits, & dont l'application difficile, en de pareilles circonſtances, devoit naturellement être le plus puiſſant aliment de la malveillance.

On ſavoit bien que les patriotes devoient être jaloux de venger le Peuple François de tant de trahiſons, & de conſommer l'ouvrage, ſi précieux pour eux, de la Liberté & de l'Egalité.

Le Peuple de Paris, ivre de ſa victoire, avoit oublié tous ſes maux, tous ſes ſacrifices, il avoit juré de périr pour la Liberté ; & placé plus près de ſon berceau que le Peuple des Départements, il ſe promettoit bien d'en ſurveiller activement le dépôt. Qu'a-t-on fait ? on a profité de quelques erreurs inſéparables d'une grande révolution, pour accuſer, calomnier, dénoncer à la France, & les plus zélés co-opérateurs de la révolution, & Paris

tout entier ; on l'a peint des plus noires couleurs à tous les Départements ; il sembloit que Coblentz avoit prêté sa rage & ses sombres pinceaux aux habitués de la tribune de la Convention. Longtemps témoin impassible de tant de perfidies, Paris s'est apperçu à la fin que les aristocrates s'étoient ralliés, que l'on vouloit déchirer la France, étouffer la Liberté dans son berceau ; il a vu que les Ministres, les Généraux étoient d'accord avec les Cobourg & les Brunswick ; que dans le sein même de la Convention les aristocrates trouvoient des protecteurs & que les patriotes étoient écrasés ; il a entendu des Adresses mendiées à des Clubs Feuillantins dans les Départements, dirigées toutes contre Paris, contre les patriotes de la Convention, & qui annonçoient une scission dans la République : alors Paris a réfléchi ; & l'habitude des lieux, la connoissance des intrigues dont son immensité recele plus particulierement le foyer, lui a fait croire que dans la Convention Nationale étoit le centre d'une coalition liberticide, qui, à l'époque de la trahison de Dumouriez, découvroit l'abîme où la France alloit être plongée. Paris, toujours vigilant & généreux ; Paris, qui a nécessairement l'initiative de l'opinion, & par son étendue, & par le séjour des Représentants du Peuple, & par la nature de sa population, qui, pour les dix-neuf vingtiemes, appartient à tous les Départements, a fait, au nom de ses habitants, de toutes les Autorités constituées de la France entiere, une Pétition à la Convention. Dans cette Pétition, il accusoit vingt-deux Députés de trahison, de coalition avec les ennemis de la Patrie, & il s'en est rapporté à la sagesse de l'Assemblée. Que devoit faire la Convention ? examiner les faits & prononcer. Qu'a-t-elle fait ? elle n'a point examiné & a déclaré Paris calomniateur.

C'est une erreur, sans doute, car la convention n'a pas pu avoir l'intention de refuser justice ; mais, citoyens, si l'un de vous se portoit accusateur à un

tribunal, contre un individu que vous croiriez coupable d'un grand crime, que diriez-vous d'un juge qui, sans examiner les faits, sans entendre les témoins, vous condamneroit à la peine due aux calomniateurs ?

Hé bien ! voilà la cause très-simple, très-légitime de l'insurrection du Peuple à Paris ; il a cru voir la Liberté compromise, les droits de l'homme violés ; il les a réclamés au nom de la France, au nom de l'humanité ; il n'a séparé sa cause de celle de personne : c'est un acte de justice, c'est un jugement qu'il réclamoit ; il n'a ni insulté ni violenté la Convention Nationale ; aucun Membre, aucun Citoyen n'a été lésé dans ses droits, dans sa propriété, au milieu de cent mille hommes armés ; & il seroit bien étonnant que ceux qui se disent amis de l'ordre, amis des lois, amis de la paix, trouvassent moyen de persuader qu'une conduite aussi fiere que sage, qu'une réclamation aussi positive *des droits de l'homme*, faite avec tout le respect dû à la représentation Nationale ; qu'une réclamation qu'il appartenoit de faire au plus simple Citoyen, & qui a été présentée, par une portion du peuple, au nom du Peuple entier, fût un acte de rebellion, ou l'exercice exagéré & exclusif de la Souveraineté Nationale.

FRANÇAIS,

Nous n'accusons pas nos collegues, nous desirons qu'ils soient innocents ; mais nous vous déclarons que nous avons tout lieu d'espérer que vous verrez, enfin, cesser les divisions qui affligeoient la République ; que la marche de la Convention ne sera plus entravée ; que les Décrets les plus salutaires vont être rendus : déjà la loi qui détermine la vente des biens des émigrés, celle qui fixe le partage des biens communaux ; ces lois importantes que nous sollicitions vainement depuis long-temps, sont décrétées ; lisez-les & bénissez la Convention.

Dans l'instant où nous écrivons, la Convention

176

s'occupe, ſans relâche & tous les jours, depuis midi juſqu'à ſix heures, de la conſtitution ; vous ne tarderez donc pas à en recueillir les fruits, ſi long-temps deſirés, & vous rendrez alors juſtice à ceux qui bravant les calomnies les plus atroces, n'ont jamais eu d'autre intention que celle de fonder la Conſtitution ſur le bonheur du Peuple, ſur la Liberté & l'Egalité ; principes conſtitutifs & évidemment néceſſaires à l'organiſation d'une République, une, indiviſible & immortelle.

Si, au contraire, vous écoutez des inſinuations, ou perfides ou mal-entendues ; ſi, pour ſervir la haine déguiſée d'un parti qui voudroit tout ſacrifier au rétabliſſement des anciens abus, vous vous laiſſiez entraîner dans des meſures exagérées, voyez quel déluge de maux inonderoit la patrie ! n'y eût-il que l'interruption des plus importants travaux, au moment de leur confection ; ce ſeroit un grand malheur, un malheur peut-être irréparable.

Mais ſi, au moment de voir nos frontieres envahies par l'ennemi, les François s'armoient les uns contre les autres ; s'ils ſe déchiroient le flanc comme dans la Vendée, quel horrible tableau ! Français, freres & amis, écartons ce ſombre nuage, repouſſons, avec horreur, quiconque nous parlera d'autre choſe que d'être unis, de nous preſſer autour de l'arbre ſaint de notre Liberté. Jurons de former, plus que jamais, un faiſceau indeſtructible autour de la Convention Nationale : encore quelques inſtants, dans un mois la Conſtitution ſera faite, & ſes ennemis diſparoîtront ſans retour.

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Fait à Grenoble, le 10 juin 1793, l'an 2e. de la République.

Signés, DUBOIS-CRANCÉ, ALBITE & GAUTHIER.

A GRENOBLE, chez J. M. CUCHET, Imp.